

tem Decreti n. 3074. Tunquini Occidentilis, diei 14 augusti 1858.

Atque ita rescripsit ac declaravit. Die 26 novembris 1915.

B. card. VICO, *Pro-Pref.*

ALEXANDER VERDE, *S. R. C. Secretarius.*

LETTRES APOSTOLIQUES "SUB PLUMBO"

Concernant l'érection de la province de Régina, la division du diocèse de Saint-Boniface et l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg.

(Traduites des *Acta Apostolicæ Sedis*, du 3 avril 1916)

BENOIT EVEQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
pour perpétuelle mémoire



ARMI les principales préoccupations du Siège Apostolique a toujours brillé celle de l'érection de nouveaux diocèses et de nouvelles provinces ecclésiastiques chaque fois que la grandeur du territoire, le nombre des fidèles, la difficulté des communications ou d'autres raisons de ce genre l'exigeaient pour rendre plus efficaces la sollicitude et la vigilance pastorales. Ce que l'expérience a prouvé être utile dans d'autres pays a aussi paru avantageux pour le Dominion du Canada, composé de très vastes provinces civiles considérées comme des quasi-états, indépendantes les unes des autres et unies entre elles par un seul lien fédératif; il a semblé à propos de pourvoir chaque province civile de ce Dominion d'une hiérarchie propre, de telle sorte que chacune constitue au moins une province ecclésiastique propre et indépendante. Toutes ces choses mûrement considérées, de l'avis de Nos Vénérables Frères préposés aux affaires de la Consistoriale, ayant obtenu autant qu'il en est besoin le consentement de ceux qui y sont intéressés ou qui présument y être intéressés, Nous avons, dans la plénitude de Notre puissance apostolique, statué et décrété l'érection d'une nouvelle

province ecclésiastique
minion appelée Sasl
ecclésiastique de Sai
et de Prince-Albert,
métropolitaine et en
comme suffragant.
ques Nous élevons l'
de l'archiépiscopat,
gatives appartenant,
sons sous elle le di
Lettres apostoliques
Notre Vénérable Frè
que de ce même dioc
apostoliques. De pl
Saint-Boniface en de
ancienne Eglise archi
métropolitains dont
cependant des deux c
partie orientale en de
Saint-Boniface. Dan
lique, Nous assignon
vière Rouge, où est la
archiépiscopal, placé
Nous érigeons par c
donnons le nom de V
La ligne de division d
ginaire qui, dès limit
descend vers le sud
l'embouchure de la ri
vers le sud, monte par
au-delà des villes de
la rencontre de la lig
townships IX et X,